

Chers parents,

Nous espérons que notre message vous trouvera en bonne santé ainsi que vos proches. Comme annoncé par le Président de la République, puis confirmé par le 1<sup>er</sup> ministre, les établissements scolaires vont prochainement rouvrir, au plus tôt le 11 mai pour le primaire et le 18 mai pour les 6<sup>ème</sup> et les 5<sup>ème</sup>, tout en respectant les consignes sanitaires prescrites par le gouvernement sur la base des avis du conseil scientifique.

Vos enfants ne sont donc pas concernés par le retour dans l'établissement dans un premier temps, ils pourraient l'être au plus tôt le 25 mai pour les collégiens et le 2 juin pour les lycéens.

Nous reprenons donc lundi 4 mai sur le même emploi du temps et selon le même protocole de cours à distance. Cet emploi du temps sera susceptible d'être modifié pour la semaine du 18 mai afin de permettre aux enseignants d'assurer les cours dans l'établissement pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> qui s'y représenteraient.

Merci d'accompagner la remobilisation de vos enfants.

### INFO EXAMENS

Concernant les options du bac suivies dans l'établissement, la FAQ du ministère de l'éducation nationale indique que les épreuves habituellement organisées sont remplacées par la moyenne des moyennes trimestrielles figurant dans le livret scolaire. Comme les autres années, seuls les points excédant 10, obtenus à l'évaluation concernant ces options, sont retenus pour la moyenne de l'examen. Concernant la première option, ces points sont multipliés par 2. Pour le latin ou le grec ces points sont multipliés par 3. Cette réglementation demeure en vigueur. Concernant les candidats libres, nous n'avons toujours pas d'information.

Par contre, aucune autre information sur les examens n'a été communiquée (notamment projet technologique en TST).

Pour l'heure les oraux de français sont maintenus en 1<sup>ère</sup>.

### REPRISE EVENTUELLE

Nous vous communiquons, pour information, les conditions de reprise appliquées aux classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> à partir du 18 mai. D'ici la rentrée de vos enfants cette organisation est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de la situation et du retour d'expérience de la première semaine.

### ORGANISATION SANITAIRE

#### ACCUEIL

Le retour en classe se fait sur la base du volontariat, et dans la limite de 15 élèves par classe. Compte tenu de cette contrainte, en fonction du nombre d'élèves souhaitant rentrer, nous pourrions être amenés à appliquer une priorité d'accès dans l'ordre suivant :

Les enfants

- de soignants et des forces de l'ordre
- des enseignants et de l'équipe éducative (pour qu'ils puissent accueillir vos enfants),
- porteurs de handicap
- dont les deux parents travaillent (sans possibilité de télétravail sur présentation d'une attestation de l'employeur)
- décrocheurs
- les plus en difficultés scolaires.

En fonction du nombre d'élèves volontaires, une alternance à la demi-semaine ou hebdomadaire des effectifs pourra être mise en place.

Chaque élève devra se présenter à l'établissement avec 2 masques de type AFNOR ou en tissu lavable normalement fourni par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou 2 masques chirurgicaux jetables (le changement se fera à l'issue de la dernière heure de cours du matin avant le repas). A défaut, il lui en sera imposé un par l'établissement que nous facturerons à prix coutant. Un élève refusant de porter son masque se verra refuser l'entrée de l'établissement et vous devrez venir le chercher dans les meilleurs délais.

Les élèves fiévreux ne seront pas acceptés dans l'établissement. Un contrôle est susceptible d'être effectué à l'entrée.

Les parents n'ont accès qu'aux bureaux de l'administration avec masque obligatoirement. Aucune autre partie de l'établissement ne sera accessible.

### **CIRCULATION INTRA ÉTABLISSEMENT**

Une file d'entrée respectant les distanciations sociales sera systématiquement constituée pour les entrées dans l'établissement et dans les classes ainsi que lors des sorties.

Les élèves recevront une dose de gel hydro-alcoolique au passage de la porte d'entrée de l'établissement, de la cantine et de sortie en fin de journée. Les sanitaires sont par ailleurs à leur disposition pour se laver les mains.

Des marquages au sol seront disposés dans toutes les voies de circulation ou de stationnement (espace de récréation) afin de marquer les distances.

Un ordre de sortie et d'entrée en classe décalées à partir d'un signal sonore sera mis en place pour les récréations, le repas de midi et la fin des cours, afin que les classes ne se croisent pas, des plateaux de récréation différents leur seront attribués.

Chaque classe disposera de sa propre salle et chaque élève de sa propre table de travail. Ils n'en changeront jamais. Un nettoyage quotidien de chaque salle sera réalisé, les élèves se chargeront eux-mêmes de leur plan de travail selon un protocole établi.

### **EN CLASSE**

Chaque classe disposera de sa propre salle et chaque élève de sa propre table de travail. Ils n'en changeront jamais. Un nettoyage quotidien de chaque salle sera réalisé, les élèves se chargeront eux-mêmes de leur plan de travail selon un protocole établi.

Les élèves seront séparés de plus d' 1 mètre.

Le port du masque demeure obligatoire en salle de classe, y compris pour le professeur.

Aucun prêt de matériel ne sera autorisé.

Les poignées de portes seront nettoyées en continu toute la journée comme nous y avons procédé avant le confinement.

Les enseignants disposeront d'un pulvérisateurs de gel hydro-alcoolique pour remédier aux contacts intempestifs en classe.

## **LA CANTINE**

Un ordre de passage qui permet l'observation stricte des distanciations est mis en place.

Les élèves recevront une dose de gel hydro-alcoolique au passage de la porte d'entrée.

Les emplacements autorisés seront marqués sur les tables. Même si les élèves mangent au plateau, les surfaces de restauration seront désinfectées entre chaque convive.

A l'issue du repas, les élèves rejoindront la zone de récréation en adoptant la position des marquages au sol encore libres. Ils sont tracés tous les deux mètres pour permettre une circulation à un mètre entre élèves.

Il vous est demandé de signaler sur le formulaire de recensement si votre enfant mange à la cantine (tout repas réservé sera facturé).

## **LE DÉROULEMENT DES COURS**

Les élèves qui ne sont pas présents en classe devront suivre en direct le cours de la classe en ligne, ils pourront être interrogés au même titre que ceux présents et recevront exactement le même travail (les enseignants ne feront pas deux cours, un pour ceux dans la classe et un pour ceux qui sont chez eux).

L'emploi du temps pourra être recomposé pour permettre aux enseignants de réaliser les cours en classe et les cours à distance pour les niveaux de classes éventuellement encore confinés.

## **CAS SUSPECT**

- Un élève présentant les symptômes de la maladie sera immédiatement sorti de la classe et confié aux infirmières. Si l'examen devait constater ne serait-ce que de la fièvre, les parents devront immédiatement venir le chercher.
- Nous rappelons qu'en cas de Covid confirmé dans votre entourage, une quatorzaine est imposée. Merci dans ce cas ne pas nous confier votre enfant.
- Nous vous demandons d'ores et déjà de sensibiliser vos enfants à ces modalités, et sur l'impérieuse nécessité de la prendre au sérieux.

En vous assurant de notre mobilisation et en vous remerciant de la vôtre.

Bonne rentrée

La direction